



MAC (Maintien et actualisation des Compétences) OPERATEUR EN TELESURVEILLANCE

Durée : 24 H

TP RNCP 37879

PRESENTATION DU METIER

Dans le respect du cadre légal de la télésurveillance, du code de la sécurité intérieure, des procédures internes au service ou définies par le client, l'opérateur en vidéoprotection assure la prévention des risques en fonction des sites à surveiller.

Dans le respect du cadre législatif et réglementaire, du code de la sécurité intérieure, de procédures internes de l'entreprise et des procédures définies par le client, l'opérateur en télésurveillance assure la protection des sites des professionnels ou des particuliers. L'accès à cette activité est réglementé et nécessite une carte professionnelle.

En télésurveillance, sur les sites télésurveillés, il réceptionne, traite rapidement et efficacement des alarmes provenant des systèmes de sécurité (alarmes intrusion, incendie, technique), couplés ou intégrés à des dispositifs de télésurveillance.

PUBLIC VISE

Toute personne devant assurer les missions d'Opérateur en télésurveillance au sein d'une entreprise ou d'un organisme.

PRE-REQUIS

Être titulaire d'une carte professionnelle portant la mention « Surveillance par des moyens électroniques » ou Agent de Télésurveillance ou d'une autorisation préalable délivrée par le CNAPS si la carte professionnelle n'est plus à jour.

Délai d'accès : 4 semaines

OBJECTIF DE FORMATION

Renouveler sa carte professionnelle d'Agent de Télésurveillance ou l'obtenir par équivalence pour les agents de prévention et sécurité ayant une carte professionnelle obtenue avant 2018.

Actualisation des connaissances et compétences.

SECTEUR D'ACTIVITE ET TYPES D'EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR D'UN DIPLOME D'OPERATEUR EN VIDEOPROTECTION ET TELESURVEILLANCE

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

Le secteur privé ouvert ou non au public : service auprès des particuliers (logements individuels ou collectifs), auprès des entreprises (sites logistiques, sites sensibles, commerces, bâtiments tertiaires), transport (trafic routier)

Les services internes de sécurité (hors incendie): entreprises de grande distribution, de la vente par correspondance et banques.

Les sociétés de gardiennage dans leurs activités de surveillance



Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

Agent de sécurité - opérateur SCT1

Agent de sécurité - opérateur SCT2

Opérateur en télésurveillance

Opérateur en téléassistance

NIVEAU ET/OU DOMAINE D'ACTIVITE

Niveau IV (Nomenclature de 1969)

Convention(s) : 3196 (convention collective)

Code(s) NSF : 344t - Surveillance, lutte contre la fraude, protection et sauvegarde des biens et des personnes

FICHE(S) ROME DE RATTACHEMENT

K2503 Sécurité et surveillance privée

K1707 Surveillance municipale

PRINCIPAUX ELEMENTS DE CONTENU

Actualiser ses connaissances juridiques 10 h (distanciel possible)

Cadre professionnel : actualiser ses compétences opérationnelles et ses connaissances relatives à l'environnement sécuritaire 7 h (distanciel possible)

Module Technique Maitriser les outils professionnels et leurs évolutions **7 H**

MODALITES D'ORGANISATION

Durée totale minimum 24 H

S'effectue dans un délai de 36 mois avant l'échéance de la validité la carte professionnelle.

Effectif minimum et maximum : De 4 personnes minimum à 12 personnes maximum en présentiel

Modalités d'intersession : Sans objet

Méthodes pédagogiques : Alternance des méthodes pédagogiques suivantes : les méthodes affirmatives, interrogatives, et les méthodes actives

Moyens pédagogiques :

Présentations Powerpoint, vidéos, plateformes e-learning, livret pédagogique

Le formateur a à sa disposition tout le matériel de formation nécessaire :

Plusieurs ordinateurs portables (sous Windows)

Les logiciels appropriés

La connexion Internet et à notre serveur

Les supports papiers

Ecrans interactifs



Moyens techniques :

Installations techniques et pédagogiques d'un organisme agréé par le préfet Plateau technique validé par Bureau de la prévention et de la réglementation incendie de Paris

Liste des matériels et équipements :

Extincteurs (eau, poudre, Co2) en coupe
Robinet incendie armé (en état de fonctionnement)
Tête d'extinction automatique à eau
Enregistreur des évènements avec possibilité de lecture
Blocs d'éclairage de sécurité, permanents et non permanents
Appareils émetteurs-récepteurs (1 jeu), modèle de points de contrôle de ronde
Système de sécurité incendie de catégorie A raccordé à des DAS
Divers détecteurs d'incendie, déclencheurs manuels.
Modèle de coupure d'urgence (électrique, porte automatique etc...)
Un volet de désenfumage équipé de son système de déclenchement
Un clapet coupe-feu équipé
Informatique : notion de réception d'une alarme provenant d'un système informatique (prise en compte, traitement)
Emploi du téléphone (réception, appel)
Téléphones urbains (filaire)
Main courante papier et électronique
Caméras extérieures PT2 avec zoom optique, caméras
Ecrans vidéoprotection
Capteur d'ouverture de porte, fenêtre connectée
Alarme anti-intrusion
DATI (Dispositif d'alarme pour travailleur isolé)
Interphone
PCS avec logiciel
Serveur de stockage vidéo
Badges

Système d'analyse vidéo (détecteur intrusion)
Logiciel de gestion des alarmes
Registre de prise en compte des évènements (heure, motif, localisation, traitement)
Modèles d'imprimés : registre de sécurité, permis de feu, autorisation d'ouverture, consignations diverses
Films et vidéos sur l'évolution d'un feu dans une pièce
Films/vidéo/CD Rom sur un sinistre réel
Ouvrages en relation avec la matière enseignée
Plusieurs jeux de plans
Matériel informatique avec logiciels adaptés (création de planning, création de budget, etc.)
Système informatisé de réponses pour la réalisation de l'épreuve QCM

**Qualification des formateurs :**

Les formateurs ont deux années à minima d'expérience dans le domaine de la surveillance humaine ou du gardiennage par des systèmes électroniques de sécurité ou de la formation à cette activité, ou dans le domaine de la sécurité publique et d'une attestation de formateur, et titulaire d'une carte professionnelle de formateur.

Ou

Les formateurs sont titulaires du niveau de qualification : Formateurs titulaires d'un diplôme ou d'un certificat en lien avec le domaine de la Télésurveillance humaine ou du gardiennage par des systèmes électroniques de sécurité et d'une attestation de formateur, et titulaire d'une carte professionnelle de formateur.

Le centre de formation IFPS s'assure du maintien et de l'actualisation des compétences des formateurs.

EVALUATION FORMATIVE

Questionnaire final d'évaluation pour chaque module.

Une attestation de suivi de stage de Maintien et d'actualisation des compétences MAC est délivrée à l'issue de la formation.

ACCESSIBILITE

Formation accessible aux personnes en situation de handicap, aménagement possible
consulter notre référent handicap

SUITE DE PARCOURS

Evolution possible vers la télésurveillance

Taux d'insertion à l'issue de la formation : 95 %